



Compte rendu de la réunion du Mercredi 03 octobre 2018

Présents : BASSO A. HOURDEBAIGT J. MAISONNAVE JP. PEYROU D. CARRASQUET C. VUILLECARD St. CAILLEY J-P PH. LADAURADE.

Absent excusé : MIRANDE D

Invité :

Ordre du Jour :

- a) Approbation du compte rendu réunion Septembre 2018.
- b) Invitation repas fêtes de Cuqueron.
- c) Lâcher de faisans
- d) Croquettes pour chiens
- e) Livraison venaison Société GOUGY
- f) Repas Sanglier
- g) Prêt de la salle
- h) Point financier

a) Approbation Compte Rendu de Septembre 2018

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

b) Invitation repas fêtes de Cuqueron

Le président a reçu une invitation pour l'apéritif des fêtes de Cuqueron. Qui est volontaire ?
Jean-Pierre CAILLEY

c) Lâcher de faisans

Les Gibier Gauthier livrent les faisans le vendredi 5 Octobre 2018 à 11 h 00. Qui sera présent ?
Livraison également de 50 Perdreaux, il faut définir les modalités de lâcher (Zone et Quantité)
Présent : BASSO, VUILLECARD, LADAURADE, MIRANDE, CAILLEY, HOURDEGAIGT
Pas de lâcher à Pardies trop de maïs, en priorité zone vigne et prairie.

d) Croquettes pour chiens

Il a été commandé une palette de croquette pour chien pour les sociétaires propriétaires d'une meute qui participent aux battues de la société. Quantité et modalité de distribution.
Daniel PEYROU se charge de la distribution.

e) Livraison venaison GOUGY

GOUGY a envoyé un courrier au président, début de la campagne 01 Novembre. Prise de contact avec
GOUGY par Daniel PEYROU .

f) Repas Sanglier.

Jean-Pierre CAILLEY et Claude CARRASQUET ont participé à la réunion à la Mairie pour l'attribution des salles communales pour les activités de l'année 2019.
La date du 10 Mars 2019 a été retenue pour le repas sanglier.

g) Prêt de la salle

Les joueurs de belotte ont demandé la salle pour le 08 Octobre 2018. Réponse à faire à Mme AUGE à la mairie. Occasionnellement le CA se prononce favorablement.

h) Point financier.

Le trésorier présente le bilan financier depuis le 01 Juillet 2018, avec un solde de + **3997,02 €**
Ce bilan ne tient pas compte de la recette en numéraire des dernières cartes vendues (285,00 €)